



*À la rencontre des saints Louis et Zélie Martin
et de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*



**Pèlerinage diocésain à Alençon et Lisieux
Samedi 16 et dimanche 17 mars 2019**



*“ Aimer, c'est tout donner
et se donner soi-même ”*

Vénéral le 12 juillet, retour sur l'histoire du premier couple canonisé par l'Église catholique

Louis MARTIN, horloger-bijoutier, et son épouse Zélie, dentellière, se sont mariés à Alençon le 12 juillet 1858. Ils auront neuf enfants, dont quatre mourront en bas âge. Leurs cinq filles, Pauline, Marie, Léonie, Céline, Thérèse, seront toutes religieuses, quatre vivront au carmel de Lisieux. Léonie suivra le Christ au monastère de la Visitation de Caen sous le nom de sœur Françoise-Thérèse. Son procès de béatification a été ouvert officiellement à Caen le 2 juillet 2015.

On connaît bien la benjamine, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (1873-1897), docteur de l'Église. Elle avait déjà reconnu la sainteté de ses parents en écrivant à l'abbé Bellière : *«Le bon Dieu m'a donné un père et une mère plus dignes du Ciel que de la terre»* (Lettre 261). Elle remerciera souvent le Seigneur de lui avoir donné une famille où Dieu était le premier servi.

La vocation de mariage

Louis et Zélie n'ont pas été canonisés parce qu'ils sont les parents de la petite Thérèse, mais par l'exemple de leurs vies données au service des autres et de Dieu dans le sacrement de mariage. Ces laïcs ordinaires ont pris au sérieux la vocation universelle à la sainteté en mettant Dieu à la première place dans leur foyer, le servant dans la prière fervente et l'amour des plus pauvres.

Béatifiés le 19 octobre 2008, à Lisieux par le cardinal José SARAIVA MARTINS, celui-ci rappelait que parmi les vocations, celle du mariage est l'une des plus nobles et des plus élevées : *«Louis et Zélie ont compris qu'ils pouvaient se sanctifier non pas malgré le mariage mais à travers, dans et par le mariage, et que leurs épousailles devaient être considérées comme le point de départ d'une montée à deux.»*

Le 18 mars 2015, le pape François reconnaissait comme authentique un deuxième miracle attribué à l'intercession des bienheureux Louis et Zélie MARTIN. Le 18 octobre 2015, lors du synode sur la famille à Rome, il offrait aux couples un modèle concret en les canonisant ensemble, une première dans l'histoire de l'Église. François montrait ainsi que le mariage et la vie de famille forment un chemin de sainteté aussi efficace que celui de la vie religieuse. Il disait dans son homélie : *«Les saints époux Louis MARTIN et Marie Azélie GUÉRIN ont vécu le service chrétien dans la famille, construisant jour après jour une atmosphère pleine de foi et d'amour.»*

Avec le diocèse, allons à la découverte des saints Louis et Zélie Martin et de leur fille sainte Thérèse de Lisieux

La lettre pastorale de Monseigneur Renaud de DINECHIN nous invite à nous «*Réjouir de tout ce qui commence*». Nous nous sentons alors appelés à la mission dans notre monde. En citant Frédéric OZANAM, notre évêque nous invite à rendre *Grâce à Dieu qui se plaît surtout à bénir ce qui est petit et imperceptible*.

Poursuivons cette quête avec Saints Louis et Zélie et leur fille sainte Thérèse, patronne des missions. Ce pèlerinage nous invite à devenir missionnaires de l'appel, à l'exemple de la petite Thérèse et de ses parents.

Programme

Samedi 16 mars 2019 : Alençon - Lisieux

- Départ depuis Guise - Saint-Quentin - Laon - Soissons
- Arrivée à Alençon - Visite de la maison de famille des Martin
- Pique-nique (à apporter) à la salle de la Providence
- Visite de la basilique et parcours en ville
- Départ pour Lisieux
- Arrivée à Lisieux au foyer saints Louis et Zélie MARTIN
- Diner
- Temps de partage et de prière

Dimanche 17 mars 2019 : Lisieux

- Visite au Carmel
 - Messe à la crypte de la basilique
 - Déjeuner au foyer saints Louis et Zélie MARTIN
 - Visite aux Buissonnets (déplacement en car)
 - Départ de Lisieux
- ♦ Des cars partiront de différents points du département. (Horaires et lieux de départ en fonction des inscriptions)
Départ très tôt dans la matinée du samedi et retour après 20H30 dans la soirée du dimanche
- ♦ Prix du pèlerinage d'une journée : 130 €. (Voyage et pension complète du samedi soir au dimanche soir)



COUPON d'INSCRIPTION à retourner à la direction des pèlerinages

M. Mme Mlle

Adresse

Code postal Commune.....

Téléphone..... Email

Avez-vous des difficultés de déplacement.....

Participera au pèlerinage de ALENÇON-LISIEUX les 16 et 17 mars 2019
et joint un chèque de 130 €.

Départ souhaité de GUISE SAINT-QUENTIN LAON SOISSONS

**Inscription et règlement à adresser
avant le 10 février 2019**

Chèque à libeller à l'ordre de Pèlerinages Soissons

**Service diocésain des pèlerinages
9 rue des Déportés et Fusillés - 02200 SOISSONS
03 23 53 08 77 - pelerinages@soissons.catholique.fr**

